



Atouts et défis des Hauts-de-France La troisième région logistique française

Les Hauts-de-France se situent à la troisième place pour l'emploi dans la logistique, secteur stratégique de l'économie. La région bénéficie d'une situation très favorable. Proche de l'Île-de-France, traversée par des autoroutes européennes, elle dispose également d'un réseau fluvial dense et de grands ports favorisant les échanges nationaux et internationaux. Ces multiples atouts ont permis le développement plus important qu'ailleurs d'entreprises spécialisées dans la logistique. Dans la région, trois activités sont particulièrement bien implantées : le stockage-entreposage, le transport routier de fret et le conditionnement. Dans les Hauts-de-France, le secteur de la logistique est, comparativement aux autres régions, moins dépendant de centres de décision situés hors de la région mais un peu plus de ceux situés à l'étranger.

Frédéric Lejeune, Sébastien Terra, Insee

La logistique joue aujourd'hui un rôle économique central. Sous l'effet de la mondialisation des échanges et du passage d'une économie de stock à une économie de flux, la logistique s'externalise de plus en plus auprès d'entreprises spécialisées. Elle est ainsi au cœur de la chaîne de valeur des entreprises et constitue un élément majeur de leur stratégie de maîtrise des coûts et de leur politique de développement.

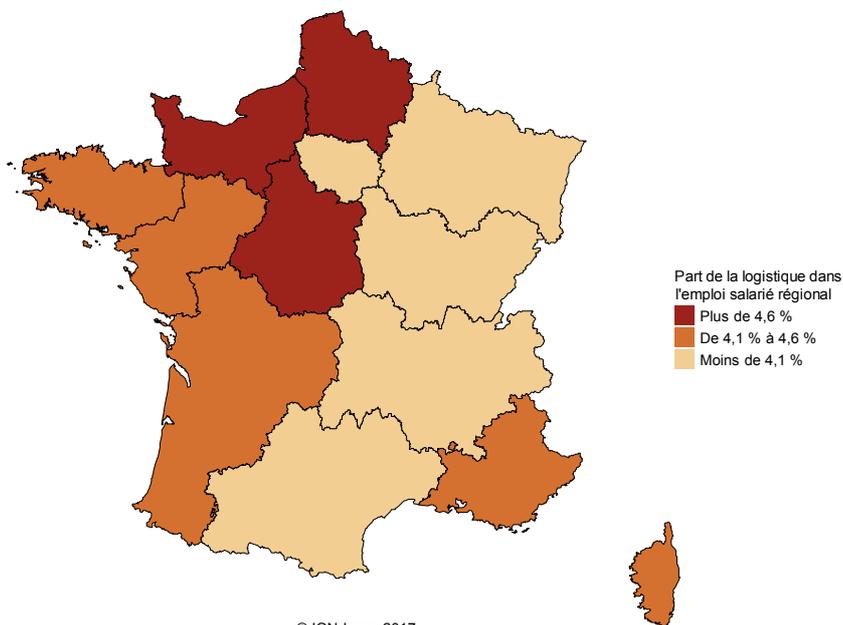
La troisième région logistique française

En 2014, la logistique emploie près de 89 000 salariés dans les Hauts-de-France. Ce secteur représente ainsi 4,8 % de l'emploi salarié régional. La région se classe au 3^e rang national, derrière la Normandie (5,3 %) et le Centre-Val de Loire (4,9 %). Ces trois régions tirent notamment profit de leur proximité avec l'Île-de-France (figure 1).

Dans la région, trois ensembles d'activités regroupent près des trois quarts des salariés : le transport routier de fret (37 % des emplois), les activités de la

1 Les Hauts-de-France, troisième région logistique française

Part de la logistique dans l'emploi salarié par région



© IGN-Insee 2017

Source : Insee, Clap 2014.

Poste (20 %) et le stockage-entreposage (16 %). Si ces trois activités sont également prédominantes dans la logistique française, le transport routier de fret et le stockage-entreposage sont surreprésentés dans les Hauts-de-France. À l'inverse, les activités de la Poste sont nettement moins présentes dans la région.

Une situation géographique propice au développement de la logistique

Le rôle majeur de la région dans le secteur de la logistique s'explique en partie par sa situation géographique particulièrement favorable. Située au cœur des échanges avec l'Europe du Nord, elle bénéficie d'une position stratégique : elle est voisine de l'Île-de-France et traversée par des axes menant à la Grande-Bretagne et aux pays du Nord de l'Europe. Elle dispose également de réseaux routier, ferroviaire et fluvial très denses.

Ce positionnement géographique privilégié permet à la région d'être présente sur les trois grands segments de la logistique. La présence des trois ports de Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque constitue un avantage pour les échanges internationaux et assure le développement de la logistique « amont » en charge des approvisionnements en intrants divers (matières premières, composants...). L'implantation sur son territoire de nombreux sites industriels ou commerciaux favorise la présence de la logistique « interne » qui gère les en-cours de fabrication. Enfin, le vaste bassin de consommateurs situé dans la région ou dans des zones voisines permet l'existence d'une logistique « aval » portant sur les produits finis et desservant notamment le secteur de la grande distribution, particulièrement présent dans la région.

Ces multiples atouts ont permis le développement plus important qu'ailleurs d'entreprises spécialisées dans la logistique. Dans la région, trois activités sont particulièrement bien implantées : le stockage-entreposage, le transport routier de fret, et le conditionnement.

Un rôle majeur dans le stockage et l'entreposage

L'activité de stockage-entreposage est une activité stratégique de la logistique dans la région. Avec 14 500 salariés et 16 % des emplois nationaux (figure 2), la région se place au deuxième rang national, derrière l'Île-de-France (20 %). La région accueille plus de 600 entrepôts ou plates-formes logistiques de plus de 5 000 m² et propose la surface d'entreposage la plus élevée de France métropolitaine (16 % du total national). Cette concentration fait notamment de la région une base logistique arrière pour l'Île-de-France dont le foncier est plus rare et plus onéreux. Les principaux établissements exerçant l'activité de stockage-entreposage sont très souvent situés à proximité immédiate des autoroutes et des consommateurs. Ainsi la

2 Transport routier de fret, stockage-entreposage, et conditionnement sont surreprésentés dans la région

Poids de chaque secteur d'activité dans la logistique dans les Hauts-de-France et en France métropolitaine

Secteur d'activité	Région Hauts-de-France		France métropolitaine	
	Effectifs salariés Nombre	Part du secteur dans la logistique %	Part du secteur dans la logistique %	Part du secteur dans la logistique %
Transport de marchandises	36 370	40,9	38,2	
Transports routiers de fret interurbains	18 050	20,3	18,8	
Transports routiers de fret de proximité	15 200	17,1	15,4	
Location de camions avec chauffeur	1 530	1,7	1,9	
Transports maritimes et côtiers de fret	540	0,6	0,8	
Transports ferroviaires de fret	400	0,5	0,3	
Transports par conduites	360	0,4	0,5	
Transports fluviaux de fret	260	0,3	0,1	
Transports aériens de fret	30	0,0	0,4	
Manutention, entreposage et conditionnement	20 850	23,5	15,9	
Entreposage et stockage non frigorifique	12 950	14,6	8,4	
Activités de conditionnement	2 890	3,3	1,9	
Entreposage et stockage frigorifique	1 550	1,7	1,5	
Centrales d'achat non alimentaires	1 300	1,5	1,1	
Centrales d'achat alimentaires	930	1,0	1,7	
Manutention portuaire	720	0,8	0,6	
Manutention non portuaire	510	0,6	0,7	
Organisation du transport de fret et autres services	31 490	35,4	45,9	
Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	17 590	19,8	25,6	
Affrètement et organisation des transports	5 630	6,3	6,7	
Messagerie, fret express	3 280	3,7	4,0	
Services auxiliaires des transports terrestres	1 720	1,9	2,9	
Services auxiliaires des transports par eau	1 520	1,7	1,1	
Services de déménagement	610	0,7	1,3	
Services auxiliaires des transports aériens	540	0,6	2,9	
Location et location-bail de camions	320	0,4	0,6	
Autres activités de poste et de courrier	200	0,2	0,7	
Location et location-bail de machines et équipements agricoles	80	0,1	0,1	

Source : Insee, Clap 2014.

zone d'emploi de Lille, caractérisée par une forte implantation de la grande distribution, dispose du plus grand nombre d'emplois dans cette activité (2 100). Il s'agit souvent d'emplois en lien avec des plates-formes de distribution urbaine dont la desserte est locale et qui permettent l'acheminement vers le consommateur final et la gestion du « dernier kilomètre ». En seconde position, la zone d'emploi de Lens – Hénin est très spécialisée dans cette activité (*encadré*) : ce secteur représente 2 000 des 7 400 emplois proposés dans la logistique. Ces emplois se situent principalement dans des plates-formes de groupage/dégroupage qui ont pour vocation de grouper des flux sur un même centre de distribution (rationalisation des transports) puis de les dégroupier vers les points de livraison en aval. Enfin, la zone d'emploi d'Amiens, troisième zone pour le volume d'emploi dans cette activité, présente une surreprésentation dans l'activité de stockage et d'entreposage non frigorifique. Les établissements principaux, situés en périphérie d'Amiens, à proximité immédiate des axes autoroutiers, appartiennent à des enseignes de la grande distribution.

Le transport routier de fret, principal employeur de la chaîne logistique

Les activités de stockage et d'entreposage génèrent des flux importants de marchandises

qui sont essentiellement transportées par la route. Conséquence du rôle de premier plan joué par la région dans ces secteurs, le transport routier de fret est surreprésenté dans la région ; il emploie 37,5 % des salariés de la logistique de la région (contre 34,2 % en France métropolitaine). Avec un peu plus de 33 000 salariés, ce secteur est le premier secteur de la logistique par le nombre d'emplois. Le transport de proximité (18 000 emplois) comme le transport interurbain (15 200 emplois) sont très implantés dans la région.

Le transport routier de fret, interurbain ou de proximité, est particulièrement présent dans la zone d'emploi de Lille (4 200 emplois) mais aussi dans celle d'Arras (3 500 emplois) (*encadré*).

La première région française pour les activités de conditionnement

La région se singularise par l'importance des activités de conditionnement dans la logistique. Cette activité constitue une étape à part entière de la chaîne logistique et revêt des formes différentes allant de la mise sous conteneur d'un produit brut à la préparation de colis commandés en ligne. Elle peut être externalisée par les industriels souhaitant se consacrer au cœur de leur métier.

Les Hauts-de-France sont la première région métropolitaine pour l'emploi dans

les activités de conditionnement, devant la Normandie et Auvergne-Rhône-Alpes (11 %). Les établissements spécialisés dans ce secteur emploient près de 2 900 salariés dans la région, soit 16 % du total national. La forte présence des activités de conditionnement dans la région découle de l'importance des activités de stockage et d'entreposage. En effet, au sein ou à proximité des entrepôts, des activités semi-industrielles se développent. Il s'agit par exemple des opérations de fabrication ou de différenciation des produits, comme, justement, le conditionnement mais aussi l'assemblage, la configuration, ou l'étiquetage d'un produit. Ces activités peuvent être effectuées lors de la préparation des commandes et permettent aux industriels de réduire les coûts unitaires de production et les niveaux de stock. Les prestataires logistiques intègrent donc de plus en plus des opérations d'adjonction de valeur ajoutée aux produits. Dans la région, les emplois dans les activités de conditionnement se situent notamment dans la zone d'emploi de Lens – Hénin (320 salariés), où les activités de stockage et d'entreposage sont également très présentes

(encadré). Ces activités se retrouvent également dans les zones d'emploi d'Amiens, de Roubaix-Tourcoing et de Saint-Quentin.

Une opportunité de développement durable : le canal Seine-Nord Europe

Au moins deux éléments limitent le développement du transport routier de fret dans la région : la saturation des axes autoroutiers, notamment autour de Lille, et la pollution atmosphérique. Pour pallier ces problèmes, les activités de transport de fret ferroviaire et fluvial se sont proportionnellement plus développées dans les Hauts-de-France qu'en moyenne en France métropolitaine, même si elles offrent un nombre limité d'emplois (près de 700 salariés au total).

Le transport de fret par voie fluviale est une spécificité de la région qui concentre 23 % des emplois dans cette activité principale, soit la deuxième région après la Normandie (35 %). La région profite en effet de deux grands bassins de navigation : au sud celui de la Seine et de l'Oise, et au nord celui du Nord-Pas-de-Calais. Malgré ces atouts le transport de fret par voie fluviale reste encore très

minoritaire par rapport au transport routier de marchandises (80 % du trafic) même s'il a fortement augmenté au cours des dernières années. La réalisation du canal Seine-Nord Europe, dont la mise en service est prévue en 2023, profiterait directement aux bassins du Nord-Pas-de-Calais et de la Seine et faciliterait les échanges entre l'Europe du Nord et les ports de Dunkerque, Le Havre et Rouen. Il pourrait constituer une offre alternative aux poids lourds sur cet axe où les marchandises circulent presque exclusivement par la route.

Près de 6 emplois sur 10 dépendent de l'extérieur de la région

Dans le secteur de la logistique, un mouvement de concentration des entreprises est à l'œuvre depuis plusieurs années et conduit à l'émergence de groupes polyvalents qui intègrent l'ensemble des métiers de la chaîne logistique. Dans la région, 57 % des emplois dépendent ainsi d'un centre de décision situés hors de la région. Sur les quelques 51 000 emplois concernés, 54 % dépendent d'un centre de décision situé en Île-de-France

Trois zones d'emploi spécialisées dans la logistique

Au sein de la région, la répartition des emplois de la logistique est très variable : de 2 % dans la zone d'emploi de Berck-Montreuil à 8,5 % dans celle de Péronne (figure 3). Cette variabilité s'explique par des facteurs géographiques, économiques, historiques, ou encore d'aménagement du territoire. Avec près de 16 000 salariés travaillant dans la logistique, la zone d'emploi de Lille est, en termes d'emplois, la première zone logistique de la région. Toutefois, ce secteur y est sous-représenté puisqu'il ne représente que 4,2 % des emplois salariés, contre 4,8 % en moyenne dans la région.

Péronne, la plus spécialisée dans le transport-logistique

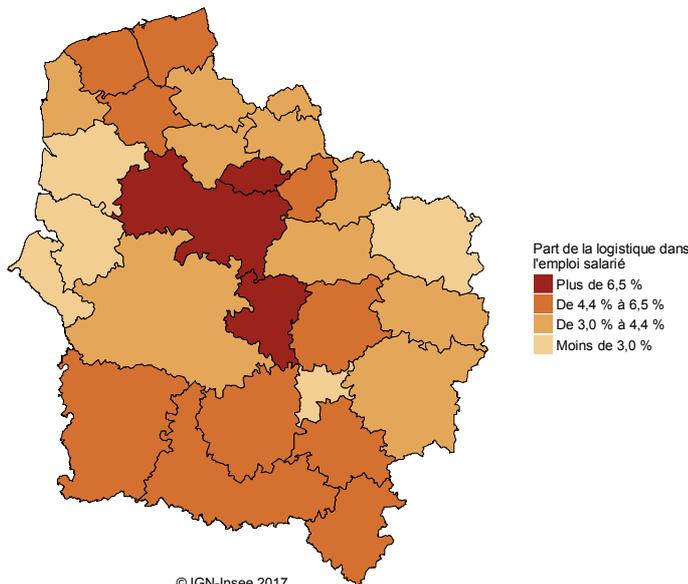
La zone d'emploi de Péronne est la zone d'emploi de la région qui compte la part la plus élevée d'emplois dans la logistique : 8,5 % des emplois salariés de la zone (soit 1 400 emplois). Elle accueille plusieurs activités du transport-logistique : les activités de transport terrestre, d'entreposage et de stockage mais aussi de conditionnement sont bien implantées sur ce territoire. Dans le transport routier de fret, le transport interurbain, et dans une moindre mesure, celui de proximité sont surreprésentés par rapport au reste de la région. Cette implantation s'explique notamment par la situation géographique du territoire au carrefour de plusieurs axes autoroutiers menant à Amiens, Lille, Paris, Saint-Quentin ou encore Valenciennes. Cette densité d'axes autoroutiers est l'une des raisons de la présence d'une grande enseigne de la distribution dans l'activité de stockage-entreposage. Cette zone d'emploi bénéficie également d'un important nœud ferroviaire et de la traversée du Canal du Nord, permettant notamment l'acheminement de produits agricoles jusqu'au Havre. La surreprésentation des activités logistiques dans cette zone d'emploi peut également s'expliquer par la forte présence de l'industrie agroalimentaire.

Lens – Hénin, une place importante des activités d'entreposage et de stockage

Dans la zone d'emploi de Lens – Hénin, plus de 7 400 salariés travaillent dans la logistique, ce qui représente

3 La logistique très présente dans les zones d'emploi de Péronne, Lens-Hénin et Arras

Part de la logistique dans l'emploi salarié par zone d'emploi



Source : Insee, Clap 2014.

7,7 % de l'emploi salarié du territoire. Les activités d'entreposage et de stockage sont particulièrement présentes dans cette zone d'emploi et offrent plus de 2 000 emplois salariés. La plate-forme multimodale Delta 3 de Dourges qui propose plus de 330 000 mètres carrés de stockage renforce cette position. Cette plate-forme dispose également d'un centre de services Euralogistic proposant formations et bureaux pour les métiers de la logistique. Corollairement, les transports terrestres de fret sont également surreprésentés, particulièrement pour le transport de proximité dont la part est la plus forte parmi toutes les zones d'emploi de la région.

Dans cette zone, où le poids de l'industrie est moins important que dans les autres zones d'emploi de la région, l'émergence du secteur de la logistique a été favorisée par sa

position géographique, par la densité du réseau d'infrastructures de transports, mais aussi par des politiques publiques spécifiques.

Arras, spécialisée dans le transport de fret

Avec 6 000 emplois salariés dans la logistique (soit 7,1 % de l'emploi salarié de la zone), la zone d'emploi d'Arras est également très spécialisée dans ce secteur. Bien que proche géographiquement de celle de Lens – Hénin, son profil est très différent car davantage orienté dans le transport routier de fret terrestre. Au sein de la région, cette zone d'emploi offre ainsi le plus grand nombre d'emplois dans le transport de fret interurbain (devant la zone d'emploi de Lille). Les entreprises sont situées à proximité des axes routiers et sont particulièrement concentrées autour d'Arras.

tandis que 25 % des emplois sont contrôlés par un groupe étranger.

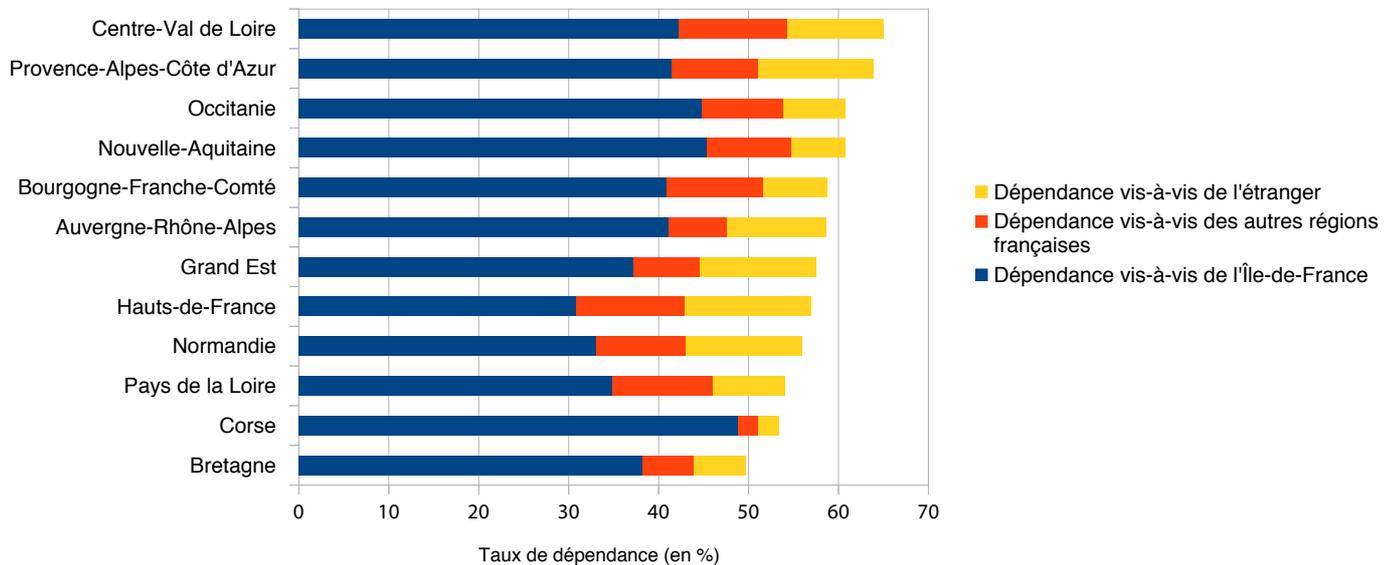
La région Hauts-de-France se situe dans une position médiane entre des régions où la dépendance aux centres de décision extérieurs est forte comme Centre-Val de Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et des régions

comme Pays de la Loire et Bretagne où elle est nettement plus faible. Elle se distingue toutefois par une moindre dépendance vis-à-vis de l'Île-de-France et, à l'inverse, par une dépendance accrue vis-à-vis de l'étranger (figure 4). Par ailleurs, la chaîne-logistique, notamment le transport de fret, est assurée en

partie par des emplois non localisés en France. Il s'agit des transports internationaux entrants ou sortants affrétés par des entreprises étrangères. Dans le cas du cabotage, des entreprises étrangères peuvent également effectuer du transport de fret national. ■

4 Une dépendance limitée aux centres de décision extérieurs dans les Hauts-de-France

Degré de dépendance des régions françaises (hors Île-de-France) dans la logistique



Source : Insee, Clap, Lifi 2014.

Définitions

La logistique recouvre le transport et le stockage de marchandises, pour compte propre et pour compte d'autrui. Les établissements relevant de la logistique sont identifiés à partir de leur activité principale (APET dans la nomenclature d'activités NAF rev. 2). Les activités logistiques peuvent être regroupées en trois domaines logistiques :

- **transport de marchandises** : transports ferroviaires de fret (4920Z), transports routiers de fret interurbains (4941A), transports routiers de fret de proximité (4941B), location de camions avec chauffeur (4941C), transports par conduites (4950Z), transports aériens de fret (5121Z), transports maritimes et côtiers de fret (5020Z), transports fluviaux de fret (5040Z) ;
- **manutention, entreposage et conditionnement** : entreposage et stockage frigorifique (5210A), entreposage et stockage non frigorifique (5210B), manutention portuaire (5224A), manutention non portuaire (5224B), centrales d'achat alimentaires (4617A), centrales d'achat non alimentaires (4619A), activités de conditionnement (8292Z) ;
- **organisation du transport de fret et autres services** : services auxiliaires des transports terrestres (5221Z), services auxiliaires des transports par eau (5222Z), services auxiliaires des transports aériens (5223Z), messagerie, fret express (5229A), affrètement et organisation des transports (5229B), services de déménagement (4942Z), activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel (5310Z), autres activités de poste et de courrier (5320Z), location et location-bail de camions (7712Z), location et location-bail de machines et équipements agricoles (7731Z), location et location-bail de matériels de transport aérien (7735Z), location et location-bail de matériels de transport par eau (7734Z).

Centre de décision : si l'entreprise ne possède qu'un seul établissement, alors cet établissement constitue le centre de décision de l'entreprise. Si l'entreprise n'appartient pas à un groupe, le siège social de l'entreprise est son centre de décision. Enfin si l'entreprise appartient à un groupe, le centre de décision est le siège social de l'entreprise qui contrôle les autres en l'occurrence la tête de groupe.

Le taux de dépendance est le rapport entre les emplois salariés des établissements implantés dans la zone dépendant de centres de décision extérieurs à cette zone et le total des emplois salariés de la zone.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédactrice en chef :
Nadine Lhuillier
ISSN 2493-1292
ISSN en ligne n° 2492-4253
© Insee 2017

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus :

- Cuchère E., Terra S., « Une région jeune qui dispose d'un potentiel pour faire face à ses défis », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 46, mars 2017
- Savy M., « La logistique en France - État des lieux et pistes de progrès, Rapport du comité scientifique », Conférence nationale sur la logistique, mars 2015
- Omont L., Graille F., « 375 000 emplois salariés dans la logistique en Île-de-France », *Insee Analyses Île-de-France*, n° 13, février 2015

